

La responsabilité d'un propriétaire d'un trampoline

La question de la responsabilité concerne chaque propriétaire d'un trampoline :

Mais soyez rassuré , il n'y a pas plus d'accidents que parmi des autres occupations. Faire de la balançoire, rouler en vélo, jouer au football, nager etc. présentent des dangers pareils.

Quelques recommandations:

1. Une première possibilité à simplifier la question de la responsabilité peut être la lettre „chers voisins“. Comme ça beaucoup des problèmes possibles peuvent être résolues positivement à une mode claire et facile.
2. C'est votre devoir à monter le trampoline correctement et l'entretenir dans un bon état. Des propriétaires d'un trampoline sont que responsables, quand le trampoline n'était pas dans un état réglementaire. C'est également la même chose avec une bicyclette ou une luge, celui qui provoque un dommage est responsable lui-même.
3. En Suisse tous les gens ont normalement une assurance-accidents, qui paie de principe un accident qui n'engage que sa propre responsabilité. Un/e accidenté/e avec un trampoline a provoqué cet accident et est responsable normalement lui/elle-même.

Ces déclarations ne sont pas de validité juridique.

Chers voisins,

Nos enfants jouent souvent dehors, ensembles avec les autres enfants du quartier. Nous venons d'installer dans notre jardin un trampoline, sur lequel vos enfant osent volontiers sauter lorsqu'ils sont avec nos enfants. Sauter sur un trampoline est une activité qui nous plaît beaucoup ! Il est notre devoir de clarifier quelques aspects concernant l'usage du trampoline pour que tout se passe selon les règles de sécurité indispensable.

Chaque usager doit faire attention à l'autre et suivre les règles de base :

1. Il y a qu'une personne sur le trampoline.
2. Le sauteur maîtrise le saut d'arrêt = il sait arrêter après chaque saut tout de suite !
3. Sauter toujours au milieu du trampoline !
4. Après un saut il faut toujours atterrir à la même place ou on a pris le départ!
5. autres règles qui vous semblent importantes....

Un accident peut toujours arriver, et cela même si chacun de nos enfants respecte les règles ! Dans ce cas, nous prendrons nos responsabilités pour nos enfants, et vous demandons de prendre la responsabilité pour vos enfants. Si vous êtes d'accord que vos enfants jouent avec les nôtres sur le trampoline, nous vous prions de signer le talon ci-dessous et de nous le glisser dans la boîte aux lettres. Merci pour votre compréhension et bon été!

.....
J'autorise mes enfants à sauter sur le trampoline et je prends la responsabilité pour eux en cas d'accident.

Nom:

Signature: